

SCP BLANQUER CROIZIER CHARPY SELMO

Avocat au Barreau de NARBONNE
demeurant 28, Boulevard GAMBETTA 11100 NARBONNE
TEL 04.68.90.17.17 FAX 04.48.16.06.13

VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Adjudication fixée à l'audience des criées du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CARCASSONNE (AUDE) au Palais de Justice :
28 Boulevard Jean Jaurès, Le :

MARDI 7 JANVIER 2025 à 09 heures 30

A LA REQUETE

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC, société coopérative à capital variable, régie par les articles L.512-20 à L.512-54 du Code Monétaire et Financier, et par l'ancien livre V du Code Rural, inscrite au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 492 826 417, dont le siège social est avenue du Montpelliéret, MAURIN, 34970 LATTES CEDEX, agissant par son représentant légal en exercice, es qualité, domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat constitué Maître David SARDA, avocat au Barreau CARCASSONNE, membre de la SELARL SAINTE-CLUQUE SARDA LAURENS, demeurant 37 boulevard Jean Jaurès 11000 CARCASSONNE

Ayant pour avocat plaidant Maître Bruno BLANQUER de la SCP BLANQUER CROIZIER CHARPY SELMO, Avocat au Barreau de NARBONNE, demeurant 28, Boulevard GAMBETTA 11100 NARBONNE, tel : 04.68.90.17.17, mail : scp.blanquer@b3cpc.com

DESIGNATION DES BIENS

Commune de **CARCASSONNE** (AUDE) 19 rue Albert Tomey, section BM n° 384 pour une contenance de 52 centiares.

Il s'agit d'un immeuble composé de trois appartements :

- Un studio en rez-de-chaussée,
- un appartement au premier étage,
- un duplex au deuxième étage.

L'entrée s'ouvre sur un petit sas, sol carrelage et mur peinture usagée.

Le studio du rez-de-chaussée, de 30 m², est en très mauvais état.

L'appartement du premier étage, de 35 m², est composé d'une pièce principale, d'un coin cuisine, d'une salle d'eau avec WC et d'une chambre.

Il est occupé par un locataire avec un loyer de 350 €.

Le duplex au 2ème étage, de 75 m², ouvre sur une cuisine non terminée.

Dans son prolongement on trouve un grand séjour duquel on accède au deuxième niveau avec coin WC, palier en mauvais état, une chambre en état et une chambre non terminée.

Ce duplex est occupé par un locataire à titre gracieux.

Ainsi au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, dépendances, et circonstances, droit de propriété, de mitoyenneté et autres pouvant y être attachés, sans aucune exception ni réserve.

SUR LA MISE A PRIX DE :

35 000 €

(Trente cinq mille euros)

Visite prévue le Mercredi 18 décembre 2024 à 14 heures

Avec le concours de la SELARL AUXILIA JURIS Commissaires de justice 76 allée d'Iéna 11000 CARCASSONNE – TEL 04.68.25.03.31

ADJUDICATION ET CAHIER DES CHARGES

Les biens ci-dessus décrits seront vendus à l'audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CARCASSONNE au Palais de Justice 28 Bd Jean Jaurès 11000 CARCASSONNE où peut être consulté, au Greffe du Juge de l'Exécution, le cahier des conditions de la vente ou au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

ENCHERES

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat exerçant près LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CARCASSONNE

Pour extrait Maître Bruno BLANQUER AVOCAT associé, signé